

ASPACH-MICHELBACH

Le parc d'activités poursuit son essor

Après dix mois de travaux d'aménagement et de viabilisation, la troisième tranche de la Zac d'Aspach-Michelbach est opérationnelle. Cinq hectares y sont mis à disposition des nombreuses entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire de la communauté de communes de Thann-Cernay.

Entre études et travaux, la tranche 3 de la Zac d'Aspach-Michelbach aura nécessité un investissement d'un million d'euros pour la collectivité. Mais, comme le précise Matthieu Herrgott, directeur général adjoint des services de la communauté de communes de Thann-Cernay (CCTC), « ici, un euro d'argent public dépensé génère 35 € d'argent privé investi ».

Ici, c'est dans le parc d'activités d'Aspach-Michelbach qui a vu 25 entreprises s'implanter, y investissant près de 100 millions d'euros et générant 500 emplois. Forte de cette dynamique, avec cette troisième tranche, la CCTC entend bien poursuivre son programme de développement économique du territoire.

« Cette nouvelle zone dispose de 47 480 m² de surfa-



Les élus communautaires et la représentante de l'opérateur Citivia devant la tranche 3 de la Zac d'Aspach-Michelbach. Photo DNA/F.S.

ces cessibles, resitue François Horny, président de la CCTC. En effet, le parc d'activités a été amputé de plusieurs hectares à la suite de réserves émises dans le cadre du plan de prévention des risques d'inondation de la Doller. Ces terres arables seront à l'avenir consacrées à une activité de maraîchage

bio développée par l'association d'insertion Icare. »

Être sélectifs dans le choix des entreprises

Et Jérôme Hammali, son adjoint chargé de l'économie, d'ajouter : « Nous avons déjà cinq-six projets dans les tuyaux concernant cette troi-

sième tranche. La forte demande d'implantations observée et la rarefaction de notre foncier économique nous imposent d'être sélectifs. »

Parmi les critères de sélection notamment mis en avant par l'intercommunalité, le ratio « surface utilisée/postes créés » qui doit permettre d'optimiser la zone en matière de création d'emplois. Mais aussi bien sûr la viabilité des entreprises candidates. « Dans un souci d'équilibre et d'harmonie, nous nous attachons également à éviter de mettre les entreprises en concurrence sur la zone, poursuit Michel Sordi, premier vice-président de la CCTC, tout en recherchant celles susceptibles d'apporter un service, une prestation, absentes de notre territoire. » Ce dernier critère incite aujourd'hui les élus à appeler de leurs vœux l'installation d'un restaurant, un besoin exprimé par les entreprises déjà installées pour satisfaire les

demandes de leurs salariés.

Autres pistes suivies par les services de la communauté de communes, une entreprise de travaux publics, une autre de chaudronnerie industrielle plastique, mais aussi l'extension de Crown Ceram, société implantée sur la Zac (zone d'aménagement concerté).

Décidément déjà très prisée pour son implantation et son cadre, cette dernière deviendra encore plus attractive lorsque le barreau routier reliant à la RD 1066 sera construit, chantier programmé par les entreprises déjà installées pour satisfaire les

Frédéric STENGER



L'entreprise Crown Ceram, installée dans le parc d'activités d'Aspach-Michelbach, projette de s'étendre. Photo L'Alsace/I.B.